

# FAITS DIVERS/JUSTICE

faits-dj.union@sonapresse.com

## Lebamba : un notable retrouvé mort à son domicile



La demeure de Pascal Idodo dont le corps a été retrouvé sans vie, à Lebamba.

Gloire Junaël MOUBEDI  
BIGOGO  
Lebamba/Gabon

LES habitants de Malongo-Mapaga, un quartier de la commune de Lebamba, sont sous le choc. Depuis la découverte du corps sans vie de Pascal Idodo – premier fils d'une grande fratrie et notable du coin –, à son domicile, le 22 octobre

dernier. Selon les sources proches du dossier, jusqu'au 19 octobre 2021, le notable aperçu dans la petite localité ne semblait présenter aucun signe attestant que sa santé était affectée. Pascal Idodo vaquait à ses occupations comme d'habitude, faisant même un tour au kiosque du PMUG pour valider ses jeux. Ce jour-là, il aurait renseigné ses proches sur

son intention de se rendre à Mouila pour les préparatifs du mariage de sa fille. Mais le lendemain, les riverains constatent que la maison de Pascal Idodo est restée fermée toute la journée. Ses proches pensent qu'il avait déjà fait le déplacement du chef-lieu de la province de la Ngounié comme

prévu la veille. Certains par réflexe essayent de le joindre sur son téléphone. En vain. Celui-ci sonne libre, jusqu'au soir du jeudi 21 octobre. Le matin du vendredi 22 octobre, les voisins sont attirés par des mouches qui bourdonnent autour de la maison du notable. En se

rapprochant un peu plus, ils sont accueillis par une odeur pestilentielle. D'où l'alerte donnée au frère cadet de Pascal Idodo, qui réside non loin de là. Avant de bouger, ce dernier tente de téléphoner à son aîné. Aucune réponse. C'est ainsi qu'il décide de forcer la porte centrale qui

était fermée de l'intérieur. Le corps sans vie et en putréfaction de l'intéressé leur fait face. Les autorités compétentes saisies par la famille sont arrivées sur les lieux pour le constat d'usage. Une enquête est aussitôt ouverte pour déterminer les raisons de ce décès.

## Oyem : le pasteur Békaire Obame en prison

Styve Claudel ONDO MINKO  
Libreville/Gabon

LES officiers de police judiciaire (OPJ) de l'antenne de la police judiciaire (PJ) de Bitam ont déferé le 20 octobre dernier le pasteur Békaire Obame devant le parquet d'Oyem qui l'a placé en détention préventive à la prison du Peloton à Oyem. En effet, le ministre du culte de l'Église évangélique du Gabon (EEG) dernièrement en poste au village d'Adzap-Efack, serait considéré comme le premier suspect dans la mort de son épouse, Rachelle Eyamo Esso'o. Mort survenue quelques heures après une violente dispute entre le couple. Après la découverte par les villageois du corps sans vie de Rachelle Eyamo Esso'o, juste à côté des sépultures, le dimanche 12 octobre dernier, les éléments de la PJ de Bitam se sont rendus sur la scène de crime. Dans le cadre de la procédure immédiatement

ouverte, les limiers ont procédé à l'arrestation du mari de la défunte, le pasteur Békaire Obame, qui l'aurait roué de coups, suite à des échanges particulièrement vifs. "Cuisiné" par les enquêteurs, l'homme de Dieu aurait reconnu les faits de violence physique à l'encontre de son épouse. Ces coups sont-ils à l'origine de la mort de son épouse? Avant de décéder, Rachelle Eyamo Esso'o est tout de même parvenue à sortir de la maison, pour échapper à l'accès de colère du berger. Et ce n'est que plus tard qu'elle sera retrouvée morte! Au terme de sa garde à vue, le mis en cause a été présenté au procureur de la République près le tribunal de première instance d'Oyem. Au sortir de l'instruction, le pasteur Békaire Obame a été écroué à la maison d'arrêt local. Où il attend de comparaître devant les juges, tout en organisant sa défense. Affaire à suivre.

### MINISTRE DE LA SANTE

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE  
MÈRE-ENFANT FONDATION JEANNE EBORI



### AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL

Date de lancement : 27.10.2021  
Appels d'offres : N°001/MS/CHUMEFJE/MAINTENANCE STRUCTURES/2021  
N°003/MS/CHUMEFJE/ SECURITE-NETTOYAGE/2021  
Noms des projets : Maintenance des structures sanitaires, Nettoyage des zones communes et gardiennage des locaux.  
Source de financement : Etat gabonais et Fonds propres de l'hôpital, Exercices 2021, 2022 et 2023.

#### 1. OBJET

Le Centre Hospitalier Universitaire Mère-Enfant Fondation Jeanne EBORI (CHUMEFJE) lance deux (2) appels d'offres pour la maintenance des structures sanitaires, le nettoyage des zones communes et le gardiennage des locaux.

#### 2. ALLOTISSEMENT

Les présents appels d'offres sont répartis en lots ainsi qu'il suit :

APPEL D'OFFRES N°001/MS/CHUMEFJE-MAINTENANCES/2021 : Maintenance des structures sanitaires, réparti en trois (3) lots :

- Lot n°1 : Maintenance des appareils de laboratoire ;
- Lot n°2 : Maintenance des équipements médicaux ;
- Lot n°3 : Maintenance des installations technique.

Les candidats ont la possibilité de soumissionner pour un ou plusieurs lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot. Un candidat ne peut être attributaire que d'un seul lot.

APPEL D'OFFRES N°003/MS/CHUMEFJE/ SECURITE-NETTOYAGE/2021 : Nettoyage des zones communes et gardiennage des locaux, réparti en trois (3) lots :

- Lot n°1 : Nettoyage des zones communes;
- Lot n°2 : Traitement des déchets médicaux ;
- Lot n°3 : Gardiennage des locaux

Les candidats ont la possibilité de soumissionner pour un ou plusieurs lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot. Un candidat ne peut être attributaire que d'un seul lot.

#### 3. PARTICIPATION

Sont admis à concourir, tous les soumissionnaires non concernés par les mesures d'exclusion et d'incapacité de l'article 93 du décret n°00027/PR/MEPPDD du 17 janvier 2018 portant Code des Marchés Publics.

#### 4. CRITERES DE QUALIFICATION

En application des dispositions des articles 89 à 92 du code des marchés publics, les soumissionnaires doivent justifier aux fins d'attribution du marché, de leurs capacités juridiques, techniques et financières.

#### 5. RETRAIT DES DOSSIERS ET RENSEIGNEMENTS

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse ci-dessous contre paiement au Trésor public d'un montant non remboursable de deux cents mille (200 000) francs CFA par lot. Ce montant est de cent mille (100.000) francs CFA par lot pour les PME disposant d'un agrément PME conformément à l'arrêté n°032.21/MER/MBCP fixant le barème des frais pour la passation des marchés publics. Ce paiement se fera sur présentation d'un ordre de recette délivré par la Direction Générale des Marchés Publics (DGMP).

Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des renseignements complémentaires à la même adresse :

Direction Générale du Centre Hospitalier Universitaire Mère-Enfant Fondation Jeanne EBORI Sis à la montée de Louis  
BP 2012- Libreville/Gabon  
Tél. : (241) 060.19.18.11/066.75.14.13/066.25.59.29

#### 6. CRITERES D'EVALUATION

Les offres seront évaluées conformément aux dispositions de l'article 31 des Données Particulières du Dossier d'Appel d'Offres.

#### 7. DEPOT DES OFFRES ET GARANTIE DE SOUMISSION

Les offres doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard le 25 Novembre 2021 à 12 heures 00 et être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant équivalent à 1% du montant HT de l'offre.

A compter de cette date, ces offres resteront valables 120 jours.

Par dérogation aux dispositions de l'article 99 du Code des Marchés Publics, les entreprises bénéficiant de l'agrément PME et ayant au plus cinq (5) ans d'existence ne sont pas soumises à l'obligation de garantie.

#### 8. OUVERTURE DES PLIS

Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents, le 26 Novembre 2021 à 10 heures 00 à l'Amphithéâtre du CHU Mère-Enfant Fondation Jeanne Ebori.

Le Directeur Général du Centre  
Hospitalier Universitaire Mère-Enfant  
Fondation Jeanne Ebori (CHUMEFJE)

Pr Jean François MEYE

Le Directeur Général des Marchés Publics

Eugène Pénafort MINTSA OYAME